

LETTRE DES BIENFAITEURS DE LA FONDATION DES MONASTÈRES

L'AMITIÉ MONASTIQUE À L'ŒUVRE

Chers amis des monastères,

À l'heure où j'écris ces lignes, à la fin janvier, nous venons tout juste de terminer l'enregistrement de vos dons 2021.

Le bilan annuel ne paraîtra que dans la prochaine *Lettre*, mais je peux déjà vous annoncer que votre soutien aux communautés a été particulièrement important en 2021. **Nous avons reçu 8 000 dons de plus qu'en 2020 ! MERCI** de cette marque de confiance et d'amitié.

Concernant la situation des communautés qui avaient, en nombre, différé leurs projets de travaux ces 18 derniers mois, je vous annonçais en novembre un début de reprise des demandes d'aides. Celle-ci se confirme en ce début d'année. **En effet, nous avons reçu deux fois plus de demandes que l'an dernier à la même époque.** Le montant cumulé demandé est, quant à lui, trois fois supérieur. Nous retrouvons donc un niveau de sollicitation plus habituel.

Cette reprise est plutôt bon signe, **signe que la vie reprend, que les communautés ont suffisamment confiance pour s'engager à nouveau** dans de petits et grands projets. Alors, merci à tous pour votre soutien et bon Carême !

Madeleine

Madeleine Tantardini
Directeur



Bien souvent, nous assimilons le temps du Carême à un temps de jeûne, de pénitence et de restriction. C'est vrai, mais le Carême revêt surtout une autre dimension dans la liturgie. C'est en effet le moment de l'année où nous relisons des passages de la Bible relatifs à l'exode. Un livre qui nous raconte la sortie de nos esclavages, de nos frustrations, de nos mauvaises habitudes. Un temps de renouveau spirituel. Saint Benoît l'évoque dans sa Règle comme le temps de « la joie du désir spirituel » !

Le Carême, c'est ce grand nettoyage de printemps de l'âme où l'on ouvre les portes et les fenêtres du cœur. Un temps où l'on réapprend à respirer l'air frais à pleins poumons, un temps où l'on abandonne la pesanteur des mauvaises habitudes pour redécouvrir une sobriété heureuse, un temps où l'on peut enfin vibrer avec la nature qui s'éveille à la vie. Car le Carême, c'est surtout le temps d'attente de la vie qui revient, le temps de l'espérance, de l'attente de la Résurrection de Celui qui est la vie véritable !

Dom Guillaume Jedrzejczak, Président de la Fondation

DON IFI 2022

Si vous êtes assujéti à l'Impôt sur la fortune immobilière, vos dons à la Fondation des Monastères vous ouvrent droit aux déductions fiscales en vigueur.

Attention : vos dons doivent impérativement parvenir à la Fondation avant la date limite de déclaration (à consulter dans le courant d'avril sur impots.gouv.fr).

ASSURANCE VIE, transmettre de l'épargne facilement et sans frais

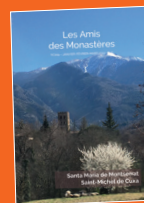
Vous avez de l'épargne dont vous souhaitez jouir de votre vivant tout en prévoyant, qu'après votre décès, elle serve les monastères ? Vous pouvez désigner la Fondation des Monastères comme bénéficiaire d'un contrat d'assurance vie (à certaines conditions vous pouvez aussi désigner tel ou tel monastère).

De votre vivant, vous en êtes le seul bénéficiaire et en disposez selon votre seule volonté. À votre décès, la transmission de ce capital se fait **en exonération totale de droits de mutation**. Ce contrat s'exécute le plus souvent hors succession et **ne nécessite pas l'intervention d'un notaire**. Pour plus d'informations, **demandez notre brochure par le bon de soutien joint** ou en écrivant à :

legsetdonations@fondationdesmonasteres.org

La revue de la Fondation

Chaque trimestre, la revue « *Les Amis des Monastères* » met en lumière un monastère, un ordre, ou approfondit un thème de la vie monastique. **Le dernier numéro (209) porte sur deux grands monastères des Pyrénées, Montserrat et Cuxa**, de part et d'autre de la frontière espagnole. Pour vous abonner directement, rendez vous sur notre site fondationdesmonasteres.org, rubriques LA FONDATION, Nos Publications, puis Revue. Pour recevoir notre formulaire d'abonnement et d'achat d'un numéro en particulier, cochez la case sur le bon de soutien joint.



TRÉSORS DES MONASTÈRES

Présence monastique en Terre Sainte

Les Carmélites déchaussées (suite)

« Élargis l'espace de ta tente », Is 54,2. Cette parole des Saintes Écritures résonne particulièrement en nos cœurs. Terre de pèlerins, nous vivons ici dans l'attitude des pèlerins, recueillant, dans la prière et l'offrande, la grâce spécifique des lieux de la Révélation, à la rencontre de l'humanité du Christ notre Époux. Dans cette terre en quête de paix et d'unité, nos monastères veulent être des flammes qui ne cessent d'allumer et de briller, brûlantes d'amour divin car c'est l'Amour qui nous a saisis et nous a conduites en ce lieu.

Le Carmel de Jérusalem dit du Pater

Le Carmel a été fondé en 1873 par Mère Marie-Xavier du Cœur de Jésus, du Carmel de Lisieux, qui avait participé à la fondation du Carmel de Saïgon. Situé en haut du Mont des Oliviers, l'endroit lui parut idéal pour une fondation : « D'un côté Jérusalem, de l'autre la Mer Morte, la route de Béthanie et de Bethphagé. Plus près, à droite,



© Association Notre-Dame du Carmel

le lieu de l'Ascension, à gauche la grotte des enseignements, dite du Pater, où Jésus a enseigné le Notre Père à ses disciples. Au pied de la montagne, la grotte de l'agonie, le jardin de Gethsémani, le torrent du Cédron, la source de Siloé ».

Le Mont des Oliviers, que l'Église et la tradition gardent fidèlement depuis 2000 ans, est la **trace ineffaçable du passage du Christ**. Des milliers de pèlerins de tous pays et de toutes confessions viennent visiter la « grotte mystique » des enseignements eschatologiques du Christ et prier le Pater dans leur langue. La prière de Jésus a été gravée en 173 langues sur les murs du sanctuaire et du cloître. Ici, nous sommes invitées à vivre le mystère de la filiation divine, pour qu'à travers notre vie de prière, de louange, de fraternité et d'intercession, nous puissions attirer beaucoup de frères qui cherchent la face d'un Dieu, Père miséricordieux. En vivant en communauté le message du Notre Père, nous faisons l'expérience de la Paternité de Dieu qui facilite notre fraternité dans le Christ. Notre communauté est composée de **12 sœurs dont 4 en formation, de 3 nationalités**. Nous vivons de l'artisanat réalisé par les sœurs et proposé aux pèlerins. L'absence prolongée de pèlerins en raison de la crise sanitaire rend la situation actuelle très délicate.



© Association Notre-Dame du Carmel

Le Carmel de Nazareth

Le Carmel de la Sainte Famille, à Nazareth, a été fondé en 1910 sur une parole du Seigneur à Sœur Mariam de Jésus Crucifié (voir NL n° 7) : « Je veux un Carmel à Nazareth ». Du Carmel, la vue s'étend, en face, sur le Sanctuaire de l'Annonciation, un peu plus loin,



© Association Notre-Dame du Carmel

sur la forme arrondie du Thabor, sur la plaine d'Esdrélon et sur les premiers contreforts de la chaîne du Carmel. Nazareth est le lieu de l'Incarnation où Marie méditait toutes choses dans son cœur et où la Sainte

Famille a vécu cachée dans la simplicité du quotidien. En ce lieu, nous sommes donc appelées à revivre la vie de la Sainte Famille : vie d'adoration, d'obéissance au Père, de communion d'amour dans l'humble travail quotidien. Et nous prions pour l'unité des familles, de l'Église, des peuples, des communautés en nous laissant façonner par la grâce de l'Incarnation et la vie de la Sainte Famille vécue dans un climat fraternel. Actuellement, nous sommes une quinzaine de sœurs de dix nationalités différentes. Dans une atmosphère joyeuse, nous travaillons comme tous nos frères pour le pain de chaque jour. Nous fabriquons hosties, chapelets, cartes fleuries, scapulaires brodés, et autres objets de piété, aussi bien pour les pèlerins que pour les gens du pays.



© Association Notre-Dame du Carmel

Le carmel d'Haïfa

Situé sur le Mont Carmel, ce couvent a été fondé par Sœur Marie du Sacré-Cœur, carmélite d'Avignon, en 1892, désirant, à la suite de Sainte Thérèse (d'Avila) vivre la règle primitive en imitant les saints prophètes qui ont vécu près de la source du prophète Élie. Vivre notre vie de carmélites sur la Montagne du Carmel, c'est nous mettre en communion avec tous ceux qui, tout au long des siècles, ont fait de ce lieu l'espace de leur rencontre avec Dieu. C'est aussi prier avec le prophète Élie pour le triomphe de la foi vraie et savoir attendre l'irruption de la pluie divine sur la terre d'Israël. C'est encore vivre en compagnie de Marie et comme elle ouvrir notre cœur à la Parole. Léon XIII puis Jean-Paul II, en raison



© Association Notre-Dame du Carmel



© Association Notre-Dame du Carmel

de la grâce du lieu, nous confieront la tâche de prier spécifiquement pour l'unité de l'Église, pour le peuple juif, et pour le rapprochement fraternel entre tous. Actuellement, la communauté est composée de 19 sœurs de 12 nationalités différentes.

Les carmélites en Terre Sainte

À partir d'un article publié dans la revue *Les Amis des Monastères*, n° 194 d'avril 2018, Moines et moniales en Terre Sainte, et actualisé en janvier 2022



MERCI ! VOS DONS ET LEGS AGISSENT

RESTAURATION de la toiture du bâtiment d'accueil du monastère de Chantelle

Chantelle est un ravissant village auvergnat de 1000 habitants situé à 30 kilomètres de Vichy, au cœur du Bourbonnais. L'abbaye Saint-Vincent a été fondée en 937 à l'initiative du Seigneur Ainaud et de sa femme Rothilde, à côté d'un sanctuaire dédié à saint Vincent, dans l'enceinte du château fort aujourd'hui détruit. Le prieuré est alors confié à des chanoines réguliers jusqu'à ce qu'ils soient chassés à la Révolution. C'est un groupe de moniales de l'abbaye de Pradines qui le rachète en 1853 pour y fonder la communauté toujours présente près de 170 ans plus tard. L'ensemble de l'abbaye, dont la chapelle romane et le cloître, est classé « monument historique » en 1862. La communauté, composée de huit sœurs est à la tête d'une petite entreprise de cosmétiques naturels conçus, fabriqués et emballés au monastère.



© Abbaye de Chantelle



© Abbaye de Chantelle

À la sortie de l'enceinte - mais toujours à l'intérieur du périmètre classé - la *Maison Saint-Benoît*, permet à la communauté de recevoir des hôtes tout au long de l'année. Elle est composée de deux maisons juxtaposées pour une surface habitable de 400 m². Celle-ci peut accueillir, dans 13 chambres, jusqu'à vingt personnes. Une première partie de la toiture a déjà été restaurée en tuiles plates *Saint Vincent Aléonard*, pour répondre aux normes des monuments historiques. Reste la seconde pour laquelle la communauté sollicite notre aide.

Grâce à votre soutien, la Fondation des Monastères a pu accompagner cette restauration à hauteur de 45 000 €.

HAÏTI : travaux d'aménagement à l'abbaye du Morne Saint-Benoît

Chaque année, la Fondation des Monastères peut attribuer des aides financières à des fondations de communautés françaises, à l'étranger. L'abbaye du Morne Saint-Benoît, à 60 kilomètres de Port-au-Prince en Haïti, est une fondation de l'abbaye Saint-Gwénoled de Landévennec située sur la presqu'île de Crozon. Le Père abbé nous écrit :



© Monastère Le Morne Saint-Benoît, Haïti

« Veuillez trouver ci-joint un dossier de demande d'aide pour financer des travaux d'aménagement du monastère du Morne Saint-Benoît en Haïti après 40 ans de présence en ce pays. J'étais avec les frères en Haïti pendant un mois et demi à l'automne dernier. Et c'est ensemble que nous avons envisagé ces travaux pour les encourager à tenir en ce pays auprès de la population dans un contexte sécuritaire, institutionnel et économique particulièrement difficile. J'ai pu mesurer la précarité de la situation que les frères partagent avec la population.

Je suis admiratif de leur courage et de leur engagement auprès des plus pauvres. Le monastère est une petite flamme allumée qui est elle-même fragile. Il faudrait peu de chose pour qu'elle s'éteigne car les vocations ne sont pas nombreuses et le contexte du pays fait que les jeunes cherchent surtout à partir. Mais le choix de demeurer sur place demeure ancré en chacun des cinq frères actuellement présents. Nous vous sollicitons pour nous aider à financer trois chantiers. Le premier concerne l'adduction d'eau qui est vraiment à refaire. Le deuxième porte sur notre lieu communautaire qui mérite d'être reconfiguré. Compte tenu de la situation et de



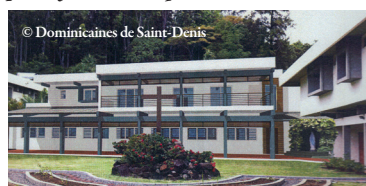
© Monastère Le Morne Saint-Benoît, Haïti

notre propre précarité sur place, il ne nous paraît pas possible de nous lancer actuellement dans la construction d'une véritable église monastique. Le troisième chantier est la mise en sécurité et la mise hors d'eau de deux bâtiments annexes nécessaires à la bonne marche de la communauté.

Grâce à votre soutien, la Fondation a soutenu ces travaux à hauteur de 30 000 €. MERCI !

RESTAURATION de la toiture du monastère des dominicaines de Saint-Denis à la Réunion

« Nous devons refaire l'étanchéité de la moitié de notre toiture (1 240 m²) » nous écrit Sœur Marie, prieure de la communauté. « À ce projet, il faut ajouter une peinture étanche pour la flèche de 15 mètres de notre chapelle. La communauté ne peut financier que 40 % de la somme requise pour ces travaux.



© Dominicaines de Saint-Denis

En effet, depuis le début de la pandémie, notre maison d'accueil travaille au ralenti et les autres ateliers voient leurs rentrées divisées par dix. »

Outre l'accueil monastique, les sœurs dominicaines du monastère de Marie Immaculée, Reine du Rosaire, situé dans le centre-ville de Saint-Denis à la Réunion, confectionnent des chapelets et des



© Dominicaines de Saint-Denis

confitures. Elles fabriquent et décorent aussi de magnifiques cierges liturgiques. Cette communauté a été fondée en 1972 et compte actuellement 21 sœurs. **Votre soutien a permis à la Fondation d'accorder 50 000 € pour ces travaux.**



© Dominicaines de Saint-Denis

ENTRETIEN d'une partie du mur de clôture et de la façade du monastère des clarisses à Voreppe

9 500 € accordés



© Clarisses de Voreppe

La communauté des clarisses de Voreppe a une longue histoire. En 1342 à Grenoble, une première fondation est rapidement décimée par la peste noire. La communauté est ensuite fondée une seconde fois en 1478 à l'emplacement actuel des Halles de Grenoble. Cette fois, c'est la Terreur qui a raison de la communauté en 1792. Le monastère est alors rasé et les huit sœurs sont emprisonnées à la prison Sainte-Marie-d'en-Haut, devenue depuis un musée. Quatre d'entre elles décéderont durant leur incarcération. Il faut attendre 1878 pour que le monastère soit refondé une troisième fois,

à l'initiative de la communauté des clarisses de Romans, autrefois fondée par celle de Grenoble. En 1964, la communauté compte trente sœurs et le monastère devient trop petit. Elle déménage alors à Voreppe dans un ancien collège qu'elle transforme pour l'adapter à la vie monastique. Aujourd'hui, les sœurs sont huit. Elles sont à la tête d'une petite imprimerie, l'Atelier Claire Joie. Leur hospitalité leur permet aussi de recevoir de nombreux hôtes. Cette activité a été fortement ralentie depuis le début de la crise sanitaire, c'est pourquoi Mère Marie-Luc, abbesse, a sollicité la Fondation pour aider la communauté à financer de petits travaux d'entretien sur le mur de clôture et sur la façade d'un des bâtiments.



© Clarisses de Voreppe

Comment aider ?

PAR CHÈQUE : ordre du chèque « Fondation des Monastères ».

DON EN LIGNE, VIREMENT OU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE : rendez vous sur notre site internet fondationdesmonasteres.org

DON IFI : si vous êtes assujetti à l'IFI, vous pouvez aussi nous adresser un don à l'ordre de la Fondation des Monastères.

LEGS ET DONATIONS : demandez la brochure par le bon de soutien joint ou à legsetdonations@fondationdesmonasteres.org

Merci pour votre soutien et pour votre générosité !

Avantages fiscaux

66 % de votre don sont déductibles de l'Impôt sur le revenu ou 75 % sont déductibles de l'Impôt sur la fortune immobilière ou pour les entreprises, 60 % sont déductibles de l'Impôt sur les sociétés.

Un reçu fiscal est systématiquement envoyé sauf demande contraire de votre part.

Lettre des bienfaiteurs de la Fondation des Monastères

Éditeur : Fondation des Monastères, fondation reconnue d'utilité publique - 14 rue Brunel - 75017 Paris - Directeur de la publication : Dom Guillaume Jedrzejczak

Maquette : Claudine Sauvignet - Imprimé en France - ISSN 2681 - 501X

Fondation des Monastères - 14 rue Brunel - 75017 Paris

☎ 01 45 31 02 02 - ✉ fdm@fondationdesmonasteres.org - 🌐 fondationdesmonasteres.org